

Nos engagements sont clairs :

► Les élu-es s'engagent à demander des comptes à la direction sur sa façon de gérer l'entreprise, de redistribuer les richesses ainsi que sur sa politique de l'emploi.

► Les élu-es s'engagent à lutter afin d'obtenir une organisation du temps de travail où la vie privée et la santé des salarié-e-s sont une priorité.

► Les élu-es s'engagent à combattre les projets qui mettent en péril l'avenir de nos emplois et/ou nos conditions de travail. Nous défendons tous les salarié-es sans aucune distinction, sans demander quoi que ce soit en échange...

► Les élu-es s'engagent à informer des évolutions du groupe, de chaque site en diffusant et en communiquant une information claire, objective et argumentée.

► Les élu-es s'engagent à lutter pour la défense de nos droits et pour en acquérir de nouveaux et ce, dans l'intérêt de tou-tes les salarié-es sans exception.

► Les élu-es s'engagent à développer au mieux et à gérer de façon transparente et égalitaire les Activités Sociales et Culturelles du Comité d'Entreprise pour toutes les salarié-es. Nous publierons de manière régulière un bulletin d'information avec notamment le budget du CE...



Les élu-es s'engagent

Chaque avis, chaque voix compte !

Le Comité d'entreprise est consulté par la direction lors des projets de réorganisation ou de développement que souhaite mener TELLIS. C'est donc là que se discute votre avenir professionnel. Mais c'est avant tout le rempart anti crise. Durant ces périodes difficiles, nos besoins et demandes sont différentes. Nous avons des exigences d'une autre nature car notre pouvoir d'achat a baissé et les dépenses des ménages se sont restreintes aussi. Puisque les salaires continuent de stagner, nous décidons de vous apporter des suppléments pour y pallier.

Notre équipe CE en dehors de son traditionnel *arbre de Noël* et de son *colis gourmand*... aura en charge d'offrir des prestations telles que :

- Titres restaurant,
- Chèques culture,
- Participation aux vacances en France et à l'étranger,
- Participation à la pratique sportive
- Participation à la prise en charge des frais de carburant (puisque nos horaires ne sont pas adaptés à ceux des transports en commun),
- Aides financières finançant la garde d'enfants,
- Participation à la prise en charge de la mutuelle entreprise plus importante. Aujourd'hui un salarié seul a à sa charge 18% Salarié avec enfant: 51% à sa charge. L'option famille: 65% à sa charge.

De plus nous comptons donner une dynamique de communication en créant le site internet du CE sur lequel une page sera dédiée au covoiturage

Un seul et véritable contre-pouvoir sur vos sites : vos élu-es SUD !

Pour des élu-es aux services de tous les salarié-es !

Elections professionnelles Comité d'Entreprise TELLIS 2017



Le 17 Mai prochain, les salarié-es de TELLIS éliront leurs représentant-es au Comité d'Entreprise (CE) et leurs Délégué-es du Personnel (DP). Il faudra choisir entre un syndicalisme au service des salarié-es, ou un syndicalisme qui accompagne la direction depuis des années. **Nous, nous avons choisi... c'est le camp des salarié-es !**

Notre ligne directrice pour les années à venir :
« Solidaires – Unitaires – Démocratiques »

Il est urgent de faire pencher la balance pour imposer nos choix !

Au delà du bla-bla électoral, vous avez pu malheureusement constater qu'il y a pas mal de choses à améliorer et surtout à changer, tant dans la défense du personnel que pour les acquis sociaux de chacun-e... **Pour nous c'est possible... et nécessaire !** Alors oui, c'est l'heure d'un changement radical tourné à 100% vers l'intérêt des salarié-es. Pour **SUD**, il est temps de redistribuer les cartes au sein des syndicats et de casser tous les monopoles de clans afin que chaque salarié-e puisse être représenté-e.

Pour nous c'est possible... et nécessaire... nous nous y engageons
Notre vision du syndicalisme et du comité d'entreprise transparent repose sur :

- Des comptes-rendus des réunions et une information régulière, complète et transparente.
- Un débat démocratique sur l'utilisation de l'argent du CE avec toutes et tous les salarié-es.
- Une lutte contre tous les projets et accords qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt des salarié-es .

C'est dans ce sens que nous vous présentons une équipe pleine de motivation et de disponibilité. Une équipe nouvelle pour une nouvelle ère à TELLIS où les salarié-es seront au centre des enjeux. D'autres syndicats ne cessent de vous promettre des choses depuis le début de la campagne mais comment pourraient-ils faire demain ce qu'ils ne font pas depuis des années par choix et par manque de volonté ?

Voter **SUD**, c'est faire le choix d'une équipe qui n'abandonnera pas en cours de mandat ses engagements et qui est 100% indépendante de la direction. **Nous ne sommes pas offensifs par électoralisme mais tout simplement parce que la situation l'exige, le laisser aller n'a que trop duré.**

Nous vous avons montré notre engagement tout au long de ces mois, et nous continuerons encore plus fort ces autres années, une fois élu.

Tellis, une autre politique sociale est possible !

Au Comité d'entreprise comme dans les réunions de négociations nous défendons, avec notamment les informations économiques récoltées en CE, une autre orientation économique pour le groupe Arvato. Nous exigeons l'alignement des acquis sociaux de TELLIS vers le haut du secteur : meilleur budget pour les oeuvres sociales, rémunération majorée du travail du samedi comme à B2S Valenciennes ou encore obtention de promotions et d'évolutions en fonction de l'ancienneté, un 13ème mois pour toutes et tous ...

Nous produisons les bénéfices ! Nous exigeons notre part !
D'après la direction et certains syndicats nos revendications sont irréalistes. Pire, elles mèneraient TELLIS à la banqueroute ou à délocaliser... Les gouvernements utilisent le même type

d'arguments pour faire passer leurs lois patronales... A se demander si certains syndicats ne se sont pas trompés de camp.

En attendant, pour répondre à ceux qui jurent à la fin du monde si nous n'obtenions ne serait-ce qu'une de nos revendications, voici un petit tableau comparatif du secteur... Il n'est pas exhaustif (donc vous pouvez trouver mieux et moins bien sur le secteur). Son but est de refléter un peu les réalités et les distorsions des droits des salarié-es... Alors maintenant que voulons-nous ? **Nous notre choix est fait : Alignement vers le haut ! Pourquoi eux et pas nous ?**

Et vous ? Voter SUD !

Liste **SUD** au Comité d'Entreprise 1^{er} collègue (Employé-es)



On lâche rien !

Titulaires	Suppléant-es
Djeakens CHARLES	Justine PETILAIRE
Nelly TRARIEUX	Charles AMAR NIANG
Marlène BOUSSEYROUX	Marie Laure LACHAUD
Gaëlle INAMO	Leila AITELCAID

	EN HAUT	EN BAS
Temps de pause pour 7H de travail	35 mn à Armatis Nord	20 mn à Sitel
Ticket restaurant	8€ dont 60% pour l'employeur Stream ou TP...	Non Arvato Tulle, Webhelp Vitré, Armatis Chateauroux...
Annualisation	Non à B2S LM, Stream, Armatis Nord, CCA Amiens	Oui à Webhelp Caen, Acticall CCA Carmaux, Arvato ASF...
Temps maximum / minimum jour dans le cadre de l'annualisation	8H Webhelp Caen / 5H Arvato Poitiers	10H Arvato ASF / 3H Coriolis Laval Arvato ASF
13 ^{ème} mois	Oui (avec différents conditions...): TP, Sitel, Arvato ASF	Non B2S, Webhelp Vitré, Arvato Tulle, Coriolis Laval, CCA...
Prime vacances	1% du salaire brut CCA Carmaux	Non à Armatis Caen, Webhelp Vitré...
Prime pour langue étrangère	150€ pour Armatis Nord	Non à B2S, Webhelp Vitré, CCA...
Prime Transport	80% de l'abonnement transport commun: B2S LM	50% (loi...)

Votons SUD

Le 17 mai, chaque VOIX

Liste syndicat SUD, 1er collège DP Employé-es

Titulaires	Suppléant-es
Raphaël SAGLIER	Sandrine ALAUX
Marie Josée MARCOMBES	Damien POTIEZ
Rodolphe BABINEAU	Laure MESMIN
Isabelle PERIDONT	Jean Philippe CHAPELOTTE
Sandrine HIBERTY	Sitifai AMADI
Amandine GUILLON	Coralie REYNAL

Pour faire respecter les droits de chaque salarié-e, vos DP :

- ▶ Se formeront au droit du travail, ainsi qu'aux accords d'entreprise de TELLIS et du groupe pour avoir plus de perspective.
- ▶ Assureront une représentation et une défense systématique de tous les salarié-es lors des entretiens préalables à sanction ou licenciement, et sans exiger d'adhérer préalablement à notre syndicat...
- ▶ Assureront des permanences régulières pour faire remonter vos réclamations lors des réunions mensuelles.
- ▶ Apporteront leurs expertises juridiques sur des contestations de sanctions disciplinaires ou reconnaissance du droit du personnel (salaires, litiges sur le contrat de travail, etc...) quitte à aller en justice.
- ▶ Feron des tracts où seront résumées et commentées les réponses de la direction afin que tout le monde puisse connaître et faire respecter ses droits.



Depuis des années, la politique sociale de TELLIS est en berne. Produire coûte que coûte des bénéfices est devenu une obsession pour la direction, quitte à oublier qui génère ces bénéfices en prenant (ou recevant) des appels. Il nous faut donc des délégué-es combatifs et tenaces, qui n'aient pas peur de mettre la direction au pied du mur !

Il nous faut des délégué-es efficaces, capables de dire STOP, capables de défendre n'importe quel salarié, capable de saisir les autorités administratives, pour faire respecter nos droits : temps de travail non payé (lors de la prise de vacation par exemple), remise en cause des congés, sanctions disciplinaires abusives, licenciements sans cause réelle et sérieuse, harcèlement au travail, stress, planifications non adaptées, cadences de production démentielles...

Là-dessus se rajoutent bien souvent des problèmes d'hygiène et de sécurité des positions de travail ou des moyens de travail insuffisants (voire obsolètes) qui malheureusement font partie du lot quotidien de certains sites...

Il est temps de briser, ensemble, cette politique.
On ne négocie pas un recul social, on le combat par tous les moyens. Il est temps de nous faire respecter, alors le 17 mai prochain, il ne faudra pas se tromper de bulletin de vote.... Toutes celles et ceux qui étaient en responsabilité, au niveau local, ont un bilan qui se lit sur notre fiche de paye et qui se ressent quotidiennement au niveau de nos conditions de travail sur le nombre de collègues qui ne sont plus dans l'entreprise depuis les dernières élections.

Les délégué-es SUD seront vos meilleurs défenseurs, au cœur des

luttés, au cœur des services. Les délégué-es SUD sauront aussi organiser les luttes, les mobilisations collectives et nécessaires, avec tout le personnel, pour obtenir des réponses satisfaisantes aux différentes réclamations et revendications. C'est particulièrement important au moment où la direction aura, grâce à la loi travail (merci à ces syndicats patronaux), la possibilité de casser tous les accords pour les renégocier à la baisse. Nous n'hésiterons pas non plus à aller en justice.

Souvenez-vous les élu-es SUD étaient les premiers à vous alerter sur le départ de SFR, et nous avons été malgré cela traités de menteurs par d'autres syndicats. Nous ne vous mentons pas et ne vous mentirons jamais ! Parce que c'est notre rôle de vous informer.

Mais défendre ses droits c'est aussi être offensif pour en gagner de nouveaux.

Nous exigeons une autre politique de l'emploi et des salaires, la multi-compétences pour un mini salaire, ça suffit !
Nous revendiquons :

- ▶ la transformation des CDD en CDI pour ceux qui le souhaitent,
- ▶ 100 Euros net d'augmentation par mois tout de suite,
- ▶ la reconnaissance des compétences et des missions avec passage au niveau de la fonction occupée,
- ▶ des horaires respectant l'équilibre vie privée et la santé psychique et physique,
- ▶ le 13ème mois pour toutes et tous, sans aucune condition d'ancienneté ou de présentisme.